

Conseil Municipal du 04 février 2025

Extrait du registre des délibérations

D 3-1/2025

Budget 2025

-

Vie associative

-

Subventions

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 19

Absents : 8

Excusés-représentés : 6

Votants : 25

L'an deux mil vingt-cinq le quatre du mois de février à 19h02, le Conseil Municipal, convoqué le 29 janvier 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire.

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,

M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, M. THIBAUT, Mme SENECHAL, M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. HARDY, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. PARSY, M. GARCIA (jusque 19h12), Mme DUVAUX (jusque 19h12), Mme BERTHELOT (jusque 19h12), M. RICHER (jusque 19h12), Mme BRILLOT (jusque 19h12), Mme LAURENT, Mme ATTINAULT (à partir de 19h06, jusque 19h12).

Absents ayant donné procuration :

M. ANDRÉ ayant donné procuration à M. EURIN

Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à Mme FARINEAUX

M LEBLANC ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK

Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration à M. GOVAERT

M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme LAHOUSTE

M. MERCIER ayant donné procuration à Mme SÉNÉCHAL

M. RENOUF ayant donné procuration à M. GARCIA (jusque 19h12)

Absent sans procuration :

Mme Lydie YAP

Madame Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations définissant les subventions

Considérant la nécessité que la Ville de Saint-André apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités.

Considérant que ce soutien est réalisé sur la base des dossiers de demandes de subventions reçu, en tenant compte de différents facteurs tels que le nombre d'adhérents, la contribution de l'association à l'animation de la Ville et l'accès le plus large possible à tous les publics :

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A la Majorité absolue ;
Abstention : M. PARSY

Le Maire, soussignée,
certifie que la liste des
délibérations a été
affichée dans les délais
légaux.



- Attribue des subventions aux associations suivantes :

LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	MONTANT
AMICALE des SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-ANDRÉ	1 700,00 €
CHAMELI	500,00 €
CLUB NORD MADAME	500,00 €
ESPACE JARDINS ANDRÉSIENS	500,00 €
FAMILY FORME	1 500,00 €
GROUPE VOCAL "AVEC TON CHŒUR"	1 000,00 €
LILLE AUX ABEILLES	1 000,00 €
MARCEL ET NOS VOISINS	1 500,00 €
MON CAFÉ COUTURE	1 000,00 €
SAINT-ANDRÉ, ÉCHEC ET MAT	500,00 €
SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-ANDRÉ	4 000,00 €
UNION COMMERCIALE DE SAINT-ANDRE (ARCOPRO)	5 000,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-ANDRÉ	1 200,00 €
TOTAL LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	19 900,00 €

CULTURE	MONTANT
BIDOTHEQUE	72 000,00 €
CULTURES NOUVELLES	8 000,00 €
LES VOYAGEURS	160 000,00 €
THEÂTRE PINOCCHIO	4 500,00 €
TOTAL CULTURE	244 500,00 €

RELATIONS INTERNATIONALES	MONTANT
COMITÉ DE JUMELAGE SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE	21 000,00 €
TOTAL RELATIONS INTERNATIONALES	21 000,00 €

SPORTS	MONTANT
AÏKIDO	100,00 €
C.O.T.I.F.	39 300,00 €
FIT ZEN DO	250,00 €
JUDO CLUB ANDRÉSIEN	1 900,00 €
SAINT-ANDRÉ FOOTBALL EN SALLE	130,00 €
TENNIS CLUB DE SAINT-ANDRÉ	5 400,00 €
USSA CYCLISME	2 000,00 €
USSA OMNISPORTS	62 000,00 €
CLUBS SPORTIFS - COÛT DES ENTRAINEURS	23 000,00 €
CLUBS SPORTIFS - DEPLACEMENTS NATIONAUX	25 000,00 €
CLUBS SPORTIFS - FRAIS DE FORMATION	2 000,00 €
TOTAL SPORTS	161 080,00 €

ENSEIGNEMENT	MONTANT
AIDE AUX PROJETS - ECOLE D. VALMORE	2 064,00 €
AIDE AUX PROJETS - JULES FERRY	5 848,00 €
AIDE AUX PROJETS - LES PEUPLIERS	5 276,00 €
AIDE AUX PROJETS - LA CESSOIE	6 124,00 €
AIDE AUX PROJETS - SAINT JOSEPH	4 116,00 €
BCD - C. SEVIGNE	500,00 €
BCD - CURIE / FERRY	500,00 €
BCD - D. VALMORE	500,00 €
LIVRE DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - D. VALMORE	1 173,00 €
LIVRE DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA FONTAINE	927,00 €
LIVRE DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - LA CESSOIE	972,00 €
LIVRE DE PRIX + LIVRETS EVALUATION - OGEC ST JOSEPH	630,00 €

CARTOUCHES ENCRE - D. VALMORE	350,00 €
CARTOUCHES ENCRE - FERRY / CURIE	500,00 €
CARTOUCHES ENCRE - C. SEVIGNE	750,00 €
ADPE SCHUMAN	800,00 €
APE LES PEUPLIERS	500,00 €
APEL DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH	700,00 €
TOTAL ENSEIGNEMENT	32 230,00 €

JEUNESSE	MONTANT
SCOUTS ET GUIDES DE France	3 000,00 €
TOTAL JEUNESSE	3 000,00 €

SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	MONTANT
COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	76 893,98 €
TOTAL SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	76 893,98 €

TOTAL GÉNÉRAL	558 603,98 €
----------------------	---------------------

- Inscrit les crédits correspondants au Budget 2025 nature 65748 pour les subventions aux associations ;
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération ;
- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,



Elisabeth MASSE

Le Secrétaire de séance,

Joséphine FARINEAUX